

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS375

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 7

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« au second alinéa »,

les mots :

« aux deuxième à dernier alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.